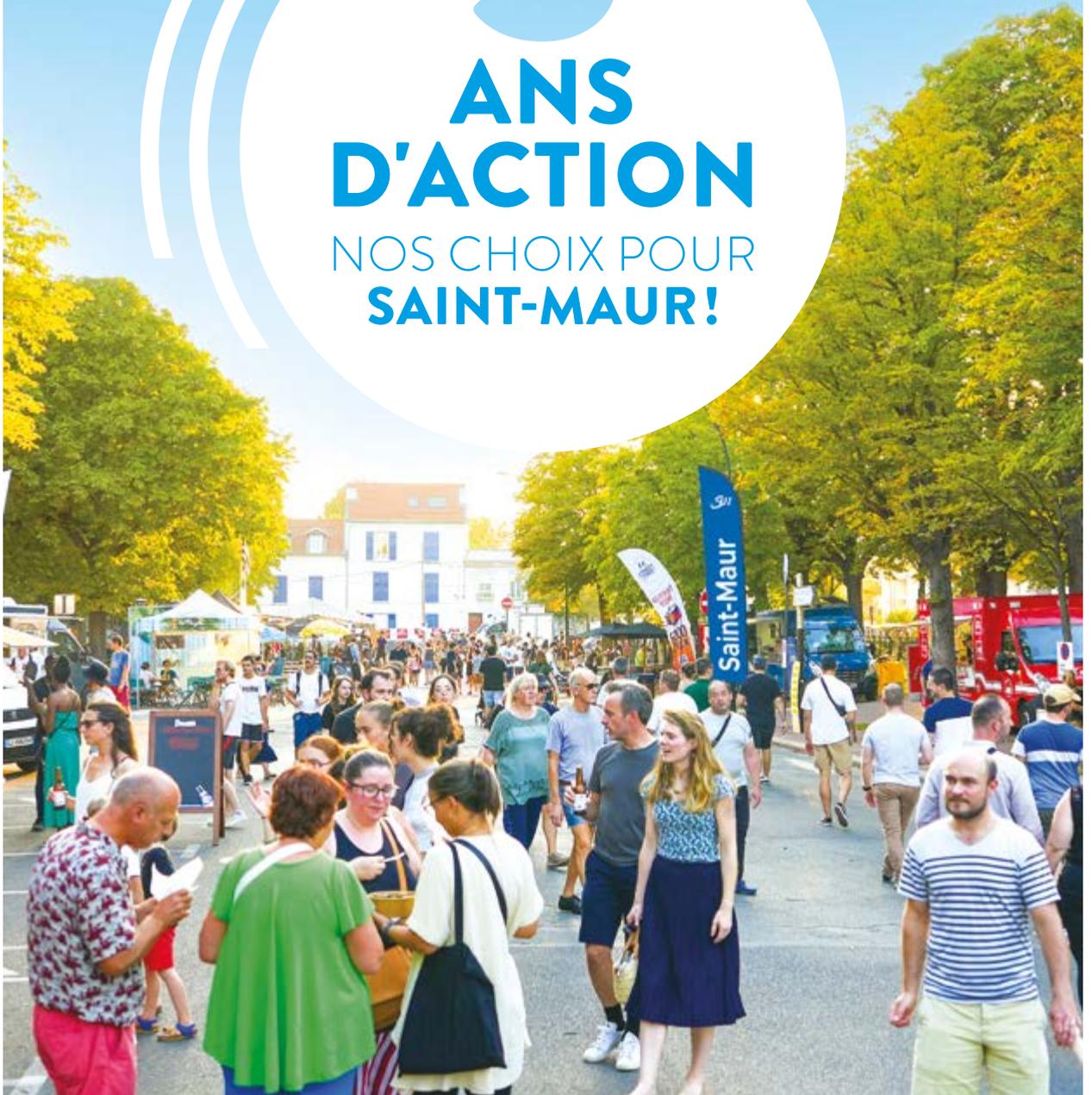


3 ANS D'ACTION

NOS CHOIX POUR
SAINT-MAUR!



Nos choix pour...

Saint-Maur connectée
@villeSaintMaur



SAINT-MAUR AU QUOTIDIEN

Rejoignez-nous !
Agenda du week-end,
événements...



SAINT-MAUR EN DIRECT

Suivez-nous !
Alertes, actualités,
en direct...



CAPTUREZ L'INSTANT SAINT-MAURIEN

Partageons nos photos !
Notre Ville en images...



SAINT-MAUR SUR LINKEDIN

Pour les professionnels



4



8



12



16



18



24



28



30



34

Directeur de la publication : Sylvain Berrios
Directrice de la communication : Audrey Ferrer
Rédaction : Direction de la communication
Photographies : Wilfried Apithy, Antoine Sennepin
Création graphique : Service communication

Impression :
imprimerie RAS
Dépôt légal : 2005
Hôtel de Ville
Avenue Charles-de-Gaulle
01 45 11 65 65

**Ne manquez pas l'actualité municipale
dans le Saint-Maur Infos, régulièrement
dans votre boîte aux lettres.**



PEFC 10-31-1668

Saint-Maur ! Une ville au cœur de nos choix



Que de chemin parcouru ! Nous voilà déjà à plus de la moitié du mandat municipal 2020-2026. L'occasion de dresser un premier bilan de l'action menée par la majorité municipale.

Le début du mandat municipal a été marqué par la crise sanitaire et ses conséquences sans précédent. Nous avons su à cette occasion nous organiser, faire preuve d'initiative, de solidarité et d'exemplarité. C'est avec plaisir que nous avons accueilli le 31 mai 2021 le Premier ministre venu à Saint-Maur pour saluer ce travail.

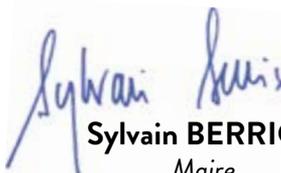
Protéger notre boucle de la Marne et ses habitants : voilà l'objectif permanent qui irrigue chacune de nos actions et de nos décisions.

Protéger Saint-Maur, c'est tout d'abord veiller à **gérer avec rigueur les finances publiques, sans augmenter la fiscalité locale,** en poursuivant le désendettement afin de trouver les marges nécessaires pour investir dans nos crèches, nos écoles, nos équipements culturels et sportifs, la sécurité publique et l'espace public : **100 millions de désendettement pour 100 millions d'investissement !** Un rapport de la Chambre régionale des comptes a validé en 2022 ce travail de fond que nous avons entrepris.

C'est ensuite protéger notre identité, notre cadre de vie et participer pleinement à la lutte contre le réchauffement climatique. Cela passe par notre capacité à porter des combats essentiels. La majorité municipale a ainsi obtenu l'interdiction de circulation en transit des poids-lourds : une victoire majeure devant le tribunal administratif pour lutter contre les nuisances et la pollution. Mais surtout, votre confiance et votre mobilisation ont été précieuses : **grâce au soutien de près de 10 000 Saint-Mauriens, nous avons réussi à faire adopter, en décembre 2023, un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) protecteur de notre urbanisme à taille humaine et de notre environnement pour les prochaines décennies.**

Ce bilan de mi-mandat est aussi l'occasion pour moi de **vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée,** de remercier **les élus de la majorité municipale** pour le projet qu'ils m'aident à mettre en œuvre jour après jour, **les services municipaux** pour le travail qu'ils accomplissent au service de tous les Saint-Mauriens, mais aussi **les associations** avec lesquelles nous travaillons pour rendre notre Ville toujours plus dynamique, plus animée, où chacune et chacun, quel que soit son âge ou sa situation personnelle, peut trouver sa place.

Vous (re)découvrirez au fil de ces pages les nombreux projets qui ont été mis en œuvre depuis 2020. Ensemble, nous partageons ces réussites. Nous allons continuer à agir et à nous engager pour Saint-Maur !


Sylvain BERRIOS
Maire



Le choix d'un urbanisme protégé et d'un cadre de vie apaisé

Au sein d'une métropole extrêmement dense, Saint-Maur se distingue par son cadre de vie apaisé. Pour le protéger, la municipalité fait le choix d'un urbanisme à taille humaine et respectueux de l'environnement.

La Métropole du Grand Paris a été créée pour permettre la **densification massive de la petite couronne**. Il s'agit d'un objectif inscrit dans la loi, avec l'obligation de construction de 70 000 logements par an. Des transferts successifs de compétences (logement, habitat, aménagement) ont conforté cet objectif. Plus récemment, l'État a pointé du doigt l'existence même des quartiers pavillonnaires en petite couronne.

À l'opposé de cette volonté de densification massive, la Ville de Saint-Maur défend un urbanisme à taille humaine, respectueux de l'environnement. Elle fait le choix de :

- **limiter** les constructions uniquement sur les grands axes et à 4 étages maximum ;

- **sauvegarder** les quartiers pavillonnaires et leurs 50% d'espaces verts de pleine terre ;
- **préserver** la trame verte et la trame **bleue** ;
- **refuser** le droit de préemption renforcé et la désignation d'emplacements réservés exclusivement au logement social ;
- **fixer** à 83 000 le nombre d'habitants maximum (chiffre déjà atteint dans les années 1980).

En 2023, les 13 communes du territoire Paris Est Marne&Bois, auquel Saint-Maur appartient, ont adopté un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), qui reprend et renforce les règles protectrices du PLU municipal. **Ce nouveau PLUI, entré en vigueur grâce au soutien des Saint-Mauriens, est le garant d'un urbanisme maîtrisé et à taille humaine pour les prochaines décennies.**

Une circulation apaisée

La Ville a mis en place des mesures phares en faveur de l'apaisement de la circulation. **La limitation de la vitesse de circulation à 30 km/h** depuis février 2021 dans toute la Ville, **l'interdiction du transit des poids lourds de plus de 19 tonnes** a été pris par un arrêté depuis juin 2021, et **la fermeture des « rues – écoles »** aux heures d'entrée et de sortie des élèves en octobre 2021. Dans le cadre d'un plan pluriannuel, des aménagements sont également réalisés sur la chaussée grâce à l'installation de **coussins berlinois**, de **plateaux surélevés** aux abords des écoles, **des radars à visée pédagogique**, et la **matérialisation des emplacements de stationnement sur la chaussée** afin de libérer les trottoirs des véhicules. L'ensemble de ces mesures permettent de garantir un meilleur partage de la voirie entre les différents modes de déplacement et d'améliorer la sécurité de tous.



140
PLANTATIONS
D'ARBRES

sont réalisées sur
l'ensemble du territoire
de la ville chaque année



30
KM/H

pour une circulation
apaisée



80
VOLONTAIRES
BÉNÉVOLES

engagés dans la réserve
communale de sécurité
civile renforcée



ADOPTION D'UN NOUVEAU PLUI
protecteur en janvier 2024.
10 000 signatures obtenues
lors de l'appel à la mobilisation
en juin 2023



TRAVAUX DE RESTAURATION
DE L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS
et installation du nouveau coq
au sommet du clocher (2020-2023)



RÉNOVATION
DE LA PASSERELLE DE LA PIE
à l'architecture allégée et une
accessibilité renforcée (été 2023)



TRAVAUX DE SÉCURITÉ
ET D'APAISEMENT
avec la création de coussins berlinois
et carrefours surélevés



LE NOUVEL ÉCO-QUARTIER
LE JARDIN DES FACULTÉS
PREND VIE



3 ANS D'ACTION NOS CHOIX, POUR SAINT-MAUR !



ORGANISATION DU BIG JUMP

chaque année, le grand saut dans la Marne pour montrer notre attachement à notre rivière et partager ensemble l'objectif du retour à la baignade en Marne



VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE

PARMI LES COMMUNES
DE + DE 50 000 HABITANTS
DU VAL-DE-MARNE

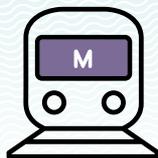
(sondage OpinionWay
octobre 2023)



CAMPAGNES D'ENTRETIEN DU
PATRIMOINE ARBORÉ DES

18 000 ARBRES

d'alignement



GARE DU

GRAND PARIS EXPRESS :

les travaux continuent.
(Ouverture de la gare
prévue en 2026)



INTERDICTION DE TRANSIT DES POIDS LOURDS DE PLUS DE 19 TONNES

en 2021 afin de préserver
la sécurité et lutter contre les
nuisances et la pollution



CRÉATION D'UN RÉSEAU DE
« MAISONS »
DANS LA VILLE



MAISON
DES
ÉTUDIANTS



MAISON
DES
SENIORS



MAISON DES
FAMILLES
ET DE LA
PARENTALITÉ

ET AUSSI

- MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE (2022)
- MAISON DE LA NATURE (2021)
- MAISON DU NUMÉRIQUE (2021)



Le choix d'un environnement préservé

L'identité de Saint-Maur s'est construite à partir de son lien étroit à la nature et à la rivière, qui fait d'elle une « ville jardin ». La municipalité met en œuvre un plan d'actions pour pérenniser ce cadre exceptionnel et assurer aux générations futures un environnement préservé.

Saint-Maur a été pionnière dans le **bannissement des produits phytosanitaires et pesticides de ses espaces verts**, tout comme le dispositif des « **Bords de Marne apaisés** », **fermés à la circulation le dimanche**. Depuis 2020, la Ville renforce ses engagements environnementaux et met en œuvre des actions pour une **écologie concrète**.

Avec l'adoption d'un **schéma cyclable ambitieux**, **la vitesse de circulation a été abaissée à 30km/h** sur l'ensemble de la ville pour permettre aux piétons, cyclistes et automobilistes de circuler en sécurité et 50 kilomètres d'aménagements cyclables ont été réalisés. De nombreux **emplacements dédiés au stationnement des vélos** ont été créés pour **inciter**

à l'utilisation des **mobilités douces**, notamment aux abords des gares. **100 points de recharge pour véhicules électriques** sont en cours de **déploiement** sur l'ensemble de la ville.

Des efforts ont été entrepris pour **réduire la consommation énergétique** des bâtiments publics, avec des travaux importants notamment dans les gymnases, les stades et les écoles où des **îlots de fraîcheur** sont aménagés avec des matériaux bio-sourcés. Une charte des bonnes pratiques énergétiques a aussi été mise en place auprès des commerçants saint-mauriens et des points de **collecte des bio-déchets des foyers saint-mauriens** sont en cours de déploiement dans chaque quartier.

Faire face au défi climatique : réduire et adapter la consommation énergétique

La Ville s'est engagée à **moderniser l'éclairage public et réduire sa consommation d'énergie**. Les travaux permettront le **remplacement de tous les candélabres par des éclairages LED**, moins énergivores et plus respectueux de l'environnement. Cette initiative représente un investissement de près de 20 millions d'euros. Par ailleurs, la Ville développe un projet de **société publique novatrice pour aider entreprises et particuliers** à adapter leurs modes de production d'énergie. Enfin, des travaux ont été menés pour améliorer la performance énergétique des équipements publics.



**100
BORNES**

de recharge pour
véhicule électrique
installées d'ici 2025



**3
FLEURS
AU LABEL**

Villes et Villages
Fleuris



0

PESTICIDES

utilisés par la Ville
dans les espaces verts



SAMO :

soutien de la Ville aux livraisons
zéro carbone



VÉHICULES PROPRES

Mise en place d'un service de transport
électrique et gratuit à la demande pour
les seniors. Remplacement progressif
de la flotte municipale par des
véhicules électriques plus écologiques



**INAUGURATION DE LA MAISON
DE LA NATURE EN 2021**

Elle accueille le service du
développement durable et le syndicat
Marne Vive qui œuvrent à préserver
la nature et la biodiversité



**PLANTATION D'ARBRES SUR LES
BORDS DE MARNE**

avec 12 classes de CP et d'élémen-
taire dans le cadre du programme de
préservation et renouvellement du
patrimoine arboré des bords de Marne



**MISE EN PLACE DES POINTS
D'APPORTS VOLONTAIRES DE
BIODÉCHETS (2023)**

Répartis dans tous les quartiers de la
ville chacun d'eux permet de récolter
240 litres de déchets



3 ANS D'ACTION NOS CHOIX, POUR SAINT-MAUR !

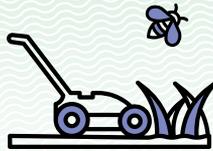


PERMIS DE VÉGÉTALISER

Mise en place d'un permis de végétaliser les pieds d'arbres et trottoirs pour les Saint-Mauriens



ORGANISATION DE JOURNÉES
**TROC'VERT
ET BROYAGE
DE VÉGÉTAUX**
À LA MAISON DE LA NATURE



GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

La Ville a adapté ses techniques d'entretien en fonction des sites pour favoriser la biodiversité (Printemps 2022)



POCHOIRS « NE RIEN JETER, LA MARNE COMMENCE ICI »

Pour sensibiliser les habitants à la lutte contre les sources de pollution terrestre et protéger le milieu aquatique (Janvier 2021)



MARNE VIVE
30 ANS DE COMBAT
POUR UNE RIVIÈRE PROPRE
AVEC LE SYNDICAT MARNE VIVE
QUI REGROUPE 49 COMMUNES

LE VÉLO EN VILLE

DEPUIS 2020



**CRÉATION DE 50 KM
D'ITINÉRAIRE VÉLO**
schéma cyclable

ÉTÉ 2021



**POMPES À VÉLO
EN LIBRE ACCÈS**
sur les bords de Marne

DEPUIS 2020



**430 PLACES DE
STATIONNEMENT VÉLOS**

ET AUSSI

- ALEVINAGE DANS LA MARNE
- DÉFI FAMILLES ZÉRO DÉCHET



Le choix d'une ville où il fait bon grandir

De la crèche aux études supérieures, Saint-Maur s'est dotée de tous les atouts pour permettre aux jeunes Saint-Mauriens de bien grandir, s'épanouir et construire leur avenir.

Accompagner les jeunes parents dans les premiers pas de leur enfant est une priorité. Avec une trentaine de crèches et micro-crèches, dont **10 crèches municipales**, Saint-Maur bénéficie d'un tissu important dédié à la petite-enfance. D'ici à 2026, la ville disposera de **1000 places en crèche**.

La Ville attache une grande importance aux conditions d'apprentissage et à l'excellence éducative. Les moyens ont été mis en place pour **permettre aux écoliers d'apprendre les fondamentaux** (lire, écrire, compter) dans **des classes limitées à 24 élèves**, de la grande section au CE1, et d'aiguiser leur curiosité en dehors de la classe avec des activités périscolaires diversifiées. Depuis 2022, **un kit de rentrée scolaire** est offert aux élèves pour que tous démarrent l'année sur un pied d'égalité. Les

activités culturelles sont nombreuses, tout comme **la pratique du sport à l'école**, financée par la Ville, permettant aux élèves de découvrir une multitude de disciplines et **d'apprendre la natation dès la maternelle**.

En 2023, la **Maison des Étudiants** a ouvert ses portes. Elle offre un cadre de révision et de travail en groupe aux lycéens et étudiants. La Ville y propose aussi un **accompagnement** vers le monde du travail, des ateliers de rédaction de CV, une « **bourse au permis** » de conduire, ou encore des conférences variées pour les 16-25 ans.

Enfin, la municipalité accompagne les plus jeunes dans leur **éveil à la citoyenneté** avec le **Conseil Municipal des enfants (CME)** et le **Conseil des Jeunes (CDJ)**. Porte-paroles de leur génération, les jeunes élus mettent en œuvre de nombreux projets.

Investir pour la réussite éducative

La municipalité met en œuvre **tous les moyens nécessaires pour offrir les meilleures conditions d'apprentissage aux jeunes Saint-Mauriens**. Ces 10 dernières années, pas moins de 35 millions d'euros ont été investis dans les écoles de la ville. Chaque année, **la Ville s'engage à entretenir et à améliorer ses crèches et ses écoles primaires pour le confort des enfants et de l'ensemble de la communauté éducative** : travaux de rénovation du multi-accueil Villa Papillion (2023), rénovation et agrandissement de l'école Auguste-Marin (2020-2023), mise en place de potagers dans les écoles (2021), rénovation des cours d'écoles (2023)... **Avec l'ouverture de la Maison des étudiants en 2023**, les jeunes bénéficient aussi d'un espace de travail apaisé. La Ville fait le choix d'accompagner la jeunesse grâce à son offre éducative.



OBJECTIF
24
ÉLÈVES

dans les classes
d'apprentissage des
fondamentaux
(GS, CP, CE1)



80,50 €
DE DOTATION
PAR ÉLÈVE

attribuée par la Ville aux écoles
pour l'achat de fournitures diverses
pendant l'année scolaire



5 600
REPAS

servis chaque jour dans les écoles
de la ville avec des produits frais,
bio et locaux



UN KIT DE RENTRÉE SCOLAIRE
pour les écoliers des 25 écoles
publiques saint-mauriennes
(depuis 2022)



DES RUES-ÉCOLES APAISÉES
fermées à la circulation aux horaires
d'entrée et de sortie des classes
(depuis 2021)



DE NOUVELLES COURS D'ÉCOLES
avec des îlots de fraîcheur
et matériaux durables



40 JEUNES ÉLUS AU SEIN DU
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
pour porter les projets de la jeunesse
saint-maurienne



DES POTAGERS DANS LES CRÈCHES
ET LES ÉCOLES
afin de sensibiliser les enfants
à la nature en ville (2021)



3 ANS D'ACTION NOS CHOIX, POUR SAINT-MAUR !



CÉLÉBRATION DES

FLAMMES DE L'ESPOIR

Chaque année, les écoliers
saint-mauriens rendent
hommage aux 400 soldats
« Morts pour la France » qui
reposent au cimetière Rabelais



JARDIN PÉDAGOGIQUE

en 2020, un jardin 100 %
nature en ville ouvert et
accessible à tous



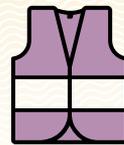
TOURNOI D'ÉCHECS

organisé chaque année par la Ville
en partenariat avec le club d'échecs
de Saint-Maur



FORUM JOBS

afin de permettre aux
jeunes de trouver un emploi
saisonnier (2021-2023)



PRÉVENTION

ROUTIÈRE

afin de sensibiliser enfants
et adultes aux pratiques à
adopter pour se déplacer
en ville



ET AUSSI • LIVRET SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE (2022)
• CONCOURS D'ÉCRITURE ÉCRIVAINS EN HERBE



Le choix de la sécurité au quotidien

Investir pour assurer au quotidien la sécurité des Saint-Mauriens : une priorité pour la Ville.

À

Saint-Maur, la sécurité repose sur quatre piliers que la municipalité a renforcé depuis 2020 :

- Un **dispositif de vidéoprotection** constitué de plus de 170 caméras, reliées 24h/24 à un centre de supervision urbain (CSU) et à la Police nationale ;
- Une **police municipale** armée, en capacité d'intervenir 24h/24 ;
- Un service d'ilotage qui contribue à la sécurité de proximité, **Saint-Maur Proximité**, qui effectue la surveillance des zones bleues ou des abords des écoles ;
- Une **réserve communale de sécurité civile** pour faire face aux risques de catastrophe naturelle ou de crise majeure.

Présente au quotidien sur le terrain, **la municipalité est le pivot entre les différents acteurs qui assurent la sécurité du territoire.** En 2022, une nouvelle stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance a été signée par le Maire avec la Préfecture, le Parquet, l'Éducation nationale, la RATP, la Région, le Département et les bailleurs sociaux.

La Ville continue à investir dans le domaine de la sécurité en renforçant son dispositif de vidéoprotection. Des caméras innovantes de visualisation des plaques d'immatriculation (VPI) sont mises en place pour traquer les auteurs de cambriolages et vols de voiture, tout en sécurisant les entrées de ville. Enfin, la Ville a fait l'acquisition de **caméras nomades** pour sécuriser les grands événements et prévenir l'installation de points de délinquance.

Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

En mai 2022, la Ville a signé sa nouvelle Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance pour 2022-2026. Cette stratégie vise à **coordonner les actions de prévention** et réunit tous les acteurs pour **garantir la sécurité et sûreté sur le territoire**. Supervisé par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, ce plan s'appuie sur un partenariat établi entre les forces de sécurité et divers partenaires. Il cible **la lutte contre le trafic de stupéfiants, les cambriolages, la prévention de la délinquance chez les jeunes, la sécurité routière, la sécurité des gares, et la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences sexuelles.**



170

CAMÉRAS

de vidéoprotection
couvrent tout
le territoire



1^{re}

**POLICE
MUNICIPALE
DU VAL-DE-MARNE**

(source Ministère de l'Intérieur)



8 000

SIGNALEMENTS TRAITÉS

(propreté, véhicules ventouses,
voirie) par an par les services
municipaux



**SIGNATURE DE LA STRATÉGIE
TERRITORIALE DE SÉCURITÉ ET DE
PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE**
avec la préfète du Val-de-Marne



SAINT-MAUR PROXIMITÉ,
des agents polyvalents qui
patrouillent dans l'espace public
ont été dotés de nouvelles tenues
plus repérables



**OPÉRATION
TRANQUILLITÉ VACANCES**
dispositif assuré à la demande lors des
départs en vacances pour surveiller le
domicile, de jour comme de nuit



**DÉPLOIEMENT DE CAMÉRAS
NOMADES**
lors du Saint-Maur Food Trucks
festival 2023 afin d'assurer la sécurité
des visiteurs



**UNE RÉSERVE COMMUNALE DE
SÉCURITÉ CIVILE RENFORCÉE**
pour faire face aux risques de crise
ou de catastrophe naturelle



Le choix d'une vie culturelle de proximité

Pour aller au théâtre, écouter un concert, assister à une séance de cinéma ou visiter une exposition d'art contemporain, à Saint-Maur, nul besoin de s'éloigner ! La Ville soutient la culture et fait de son accès, à portée de marche, et de son rayonnement une priorité.

Saint-Maur dispose de plusieurs établissements culturels dont la qualité est reconnue. La **médiathèque Germaine Tillion**, ses annexes de quartier et le « bibliobus », offrent à toutes les générations un fonds varié et de nombreux événements autour du livre. Le **Conservatoire a vu son label d'excellence « à rayonnement régional » renouvelé en 2023**. Il fait l'objet d'investissements municipaux, à l'instar de la **rénovation récente de l'orgue**, pour continuer d'offrir à ses élèves un enseignement de haut niveau et permettre aux Saint-Mauriens d'assister à des concerts de qualité.

Le théâtre de Saint-Maur offre une programmation riche et variée, tout comme le cinéma d'art et d'essai Le Lido et les 4 Deltas. L'accent est mis par la Ville

sur **l'accès au théâtre et aux cinémas pour les plus jeunes, en partenariat avec les établissements scolaires**. De son côté, la Villa Médicis est, depuis 2021, la **Maison des Arts et de la Culture** : un lieu culturel et artistique pluridisciplinaire, ouvert à tous, qui abrite des expositions et de nombreux événements comme les « **Rendez-vous de l'essai** », permettant au public d'échanger avec un auteur dans un cadre convivial.

Par ailleurs, la Ville organise chaque année des **événements culturels importants**, comme le **festival de musique du CRR dans la ville**, le nouveau **festival du Conte de Saint-Maur**, ou prochainement un **festival de street-art**. Elle soutient également les associations saint-mauriennes, très actives dans le domaine culturel.

Cultivons la lecture !

La lecture occupe une place essentielle dans nos vies, elle est source de savoir, d'épanouissement et permet d'élever notre esprit. À ce titre, elle est un enjeu majeur de la municipalité, qui a mis en place dès 2018 une **charte municipale de la lecture**, afin de favoriser la lecture dès le plus jeune âge. Ainsi, Saint-Maur place la lecture au cœur du projet de Ville grâce à **des ateliers de lecture, les boîtes à livres, le portage à domicile, des concours littéraires** pour tous les publics et tous les goûts. Dans la continuité de cet engagement fort de promotion de la lecture pour tous, la Ville organise également de grands événements comme la **Nuit de la lecture, le Festival du Conte, le prix de l'Essai ainsi que le festival du livre « Lire dans la Boucle ».**



LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL

est un lieu où excellence et proximité s'accordent, avec plus de 1200 élèves et 40 spectacles par an. En 2022, il a organisé le festival Scène et jardin afin de faire sortir la musique et la danse de ses murs et d'investir d'autres lieux de la Ville.



LA MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE VILLA MÉDICIS

a ouvert ses portes. Il s'agit d'un établissement qui propose une programmation artistique et culturelle pluridisciplinaire.



THÉÂTRE ET CINÉMA

Le théâtre propose une trentaine de spectacles pour tous chaque saison.

Les cinémas proposent plus de 6000 séances et accueillent en moyenne 130 000 spectateurs par an. En 2022, la Ville a invité les collégiens et lycéens à la diffusion du biopic *Simone, le voyage du siècle*, honorant la mémoire d'une des héroïnes de l'Histoire française.



LA MÉDIATHÈQUE

propose une programmation mensuelle riche et variée pour tous. Son fonds documentaire comporte plus de 209 000 pièces (roman, BD, livre audio, DVD ...).

ET AUSSI

- VISITES DES ATELIERS D'ARTISTES
- RÉTROSPECTIVE SUR RAYMOND RADIGUET (2023)





1ÈRE ÉDITION DU **FESTIVAL DU CONTE**

Créé à l'initiative du Conseil municipal des enfants, il a entraîné petits et grands dans l'univers du conte avec des expositions, spectacles et ateliers (2023)



CRÉATION DE LA **GALERIE ÉPHÉMÈRE**

qui accueille toutes les 2 semaines un nouvel artiste (2021)



DÉCOUVERTE DU **PATRIMOINE SAINT-MAURIEN**

grâce à de nombreuses animations et visites organisées lors des journées européennes du patrimoine



PARCOURS DU **BIBLIOBUS**

dans la ville avec 2 300 livres adulte et jeunesse régulièrement renouvelées



EXPOSITIONS

dans les jardins de l'Hôtel de Ville

- Journée internationale des droits des femmes
- Les Radiguet, une famille saint-maurienne depuis 1869 !
- 40 ans d'amitié avec la Ville de Leiria

DEPUIS 2021



LES RENDEZ-VOUS DE L'ESSAI

DEPUIS 2022



LES LUNDIS MUSICAUX

DEPUIS 2021



LES MARDIS DE L'HISTOIRE

ET AUSSI

- **RÉNOVATION DU GRAND ORGUE** (2023)
- **TRAVAUX SCÈNE ET SALLE RABELAIS DU THÉÂTRE** (2022)



Le choix du sport pour tous

À l'école, en club, pratiqué seul ou entre amis, à haut niveau, pour le loisir : la Ville soutient toutes les pratiques sportives à Saint-Maur.

Saint-Maur bénéficie d'un tissu de clubs et d'associations sportives les plus complets d'Île-de-France, permettant la pratique de disciplines sportives très variées. **La Ville entretient et met à leur disposition de nombreux équipements municipaux** : 5 stades, 2 piscines, 3 centres sportifs et plusieurs gymnases ; mais aussi des équipements de plein air et un centre équestre. **Elle contribue aussi au fonctionnement des associations et clubs sportifs en leur versant des subventions.**

Depuis 2020, des travaux importants ont été réalisés pour moderniser ces infrastructures : **performance énergétique du Centre sportif Brossolette, remplacement de l'éclairage des stades en 100% LED, réfection complète du stade Auguste Marin, remplacement des sols ou encore installation d'agrès en libre-accès** sur les bords de Marne. Dans

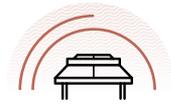
les prochains mois, **un nouveau skatepark** verra le jour.

La politique sportive de la Ville en direction des plus jeunes a aussi été renforcée : **les ETAPS municipaux permettent aux élèves de découvrir et pratiquer, tout au long de l'année scolaire, une discipline sportive différente.** Depuis la rentrée 2023, les élèves saint-mauriens bénéficient de **l'apprentissage de la natation dès la dernière année de maternelle.**

L'accès au sport pour les personnes en situation de handicap est au cœur de la politique sportive municipale, en partenariat avec les associations. Le soutien s'effectue notamment par le biais des « **coupons-sport** », une aide financière à destination des plus jeunes, sous conditions, et des sportifs en situation de handicap.

Saint-Maur, terre de champions

Depuis de nombreuses années, la Ville soutient le sport pour tous et apporte une aide cruciale à ses sportifs de haut niveau par le biais des **contrats de performance**. Cet accompagnement se matérialise par une aide financière annuelle, permettant aux athlètes de bénéficier de la stabilité nécessaire pour s'entraîner dans les meilleures conditions. C'est donc avec fierté que la Ville a suivi les JO de Tokyo en 2021, où 7 athlètes saint-mauriens ont brillé, dont l'escrimeur Romain Cannone qui a décroché la médaille d'or. Pour les JO de Paris 2024, **la Ville, labélisée « Terre de Jeux »** grâce à son engagement, a été sélectionnée comme centre de préparation officiel pour les disciplines de l'escrime et du judo. De plus, Saint-Maur aura l'honneur **d'accueillir la flamme olympique le 21 juillet 2024 !**



7

TABLES DE PING-PONG

supplémentaires installées dans les parcs



8^{ème} ÉDITION DU TOURNOI DE TENNIS CNGT



PLUS DE 25 000

licenciés dans les associations sportives de la ville



AGRÈS DE SPORT EN PLEIN AIR SUR LES BORDS DE MARNE

9 lieux aménagés avec des agrès sur les bords de Marne, permettant à chacun de s'entraîner (2019-2023)



LA SAINT-MAURIENNE

Organisation de la Saint-Maurienne avec la VGA dans les rues de Saint-Maur (12 éditions)
Plus de 1 000 participants



VENUE DES SPRINGBOKS

équipe de rugby masculine sud-africaine, double-championne du monde en titre (2021)



CENTRE SPORTIF PIERRE BROSSOLETTE / STADE MARIN

Travaux d'optimisation énergétique du centre Pierre Brossolette et réaménagement du stade Auguste-Marin (été 2023)



DES HANDBALLEUSES AU SOMMET

La Stella Saint-Maur sacrée championne de France de D2, elle évolue en première division cette saison (2023)



Le choix d'une ville solidaire

La solidarité au cœur de l'engagement municipal.

Dès 2020, la municipalité s'est engagée avec énergie dans la **gestion de la crise sanitaire**. Qu'il s'agisse des distributions de masques, dès les premières semaines, à la mise en place de l'un des principaux centres de vaccination du département en passant par une cellule d'appel des personnes isolées, Saint-Maur a su être au rendez-vous de ce défi majeur.

Tout au long de l'année, les actions portées par le **Centre communal d'action sociale (CCAS)**, véritable pilier de la solidarité de proximité, permettent d'**accompagner les Saint-Mauriens les plus fragiles**. Ces 3 dernières années ont été marquées par des initiatives telles que l'ouverture de la Maison des familles et de la parentalité, la Maison du Numérique, qui accompagne les personnes âgées et aide à l'insertion professionnelle, ou encore la **Maison des seniors**, qui propose de **nombreuses activités en**

favor de l'autonomie des aînés et témoigne de l'engagement de la Ville envers chaque génération. **Un nouveau service de transport à la demande vers les lieux publics municipaux a aussi été mis en place pour les seniors.**

Dans le **domaine de la santé**, le SAMI, qui dispose de locaux neufs mis à disposition par la Ville, permet d'accéder à un médecin en soirée et en fin de semaine et contribue à pallier à la saturation des urgences. **Le tissu médical saint-maurien a été renforcé** ces derniers mois, avec notamment l'ouverture de la Maison de santé du boulevard de Bellechasse. La Ville est aussi engagée en faveur de la **sensibilisation sur des sujets importants de santé** : Octobre Rose (lutte contre le cancer du sein), cycle de conférences-santé organisées à l'Hôtel de Ville (les risques d'AVC, l'endométriose, les biothérapies).

Mise en place d'un plan d'action d'accompagnement du handicap

La municipalité a adopté en septembre 2023, un plan pluriannuel d'accompagnement du handicap. Elle s'engage à **sensibiliser** les Saint-Mauriens, **accompagner l'intégration** des enfants en situation de handicap et leurs aidants, **participer à l'insertion professionnelle** des personnes en situation de handicap et leurs tuteurs, et à favoriser la mobilité. Dans cet objectif, la Ville s'est investie pour **mettre en accessibilité** la voirie, les espaces et les établissements publics, en particulier les écoles, ayant toutes fait l'objet de travaux. De **nouvelles places de stationnement PMR** ont été créées. La Ville apporte par ailleurs un **soutien aux associations œuvrant pour l'inclusion** et aux **structures destinées aux personnes en situation de handicap**.



GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Ouverture d'un centre de vaccination, distribution de masques et visites du Premier ministre et du Ministre de la Santé (2021-2022)



LANCEMENT D'UN DISPOSITIF DE TRANSPORT À LA DEMANDE POUR LES SENIORS

(Décembre 2023)



AMÉNAGEMENT DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LE SAMI

Service d'Accueil Médical Initial (SAMI), il accueille des médecins traitant les urgences en dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux



SEMAINE DU HANDICAP

Chaque année, la Ville propose durant tout le mois de novembre des rendez-vous pour sensibiliser les Saint-Mauriens aux handicaps méconnus



INAUGURATION DE L'IME AIME 77

Structure médico-éducative soutenue par la Ville, à destination de jeunes enfants autistes (juin 2021)



100 000 €

ATTRIBUÉS AUX
ÉTUDIANTS
AVEC LA BOURSE
« LEGS ROME »,

Coup de pouce et Bourse
au permis en 2023



PRÈS DE
1 200

activités proposées
à la Maison des seniors
en 2023



PLUS DE

17 TONNES

de produits collectés
pour l'épicerie solidaire
depuis 2022



3 ANS D'ACTION NOS CHOIX, POUR SAINT-MAUR !



OCTOBRE ROSE

La Ville se mobilise pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein. À l'occasion d'Octobre rose, différents événements sont organisés en partenariat avec l'association Souffle rose (chaque année)



CÉLÉBRATION DU 40^e ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE

entre Saint-Maur et Leiria
(Portugal) en mai 2022



CONFÉRENCES SANTÉ

animées par des spécialistes
tout au long de l'année.
10 conférences organisées
depuis 2020



MOBILISATION POUR LE TÉLÉTHON

autour d'un programme d'animations
aux côtés des associations. En 2023
près de 14 500 euros ont été récoltés



VENTE DE GALETTE DU CŒUR

sur le Marché D'Adamville,
au profit d'associations caritatives
(chaque année)

CHAQUE ANNÉE



NOËL SOLIDAIRE

1200 colis offerts
aux plus fragiles

DEPUIS 2020



CONSTRUCTION DE 429 LOGEMENTS SOCIAUX DEPUIS 2020

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE



DON DE SANG À L'HÔTEL DE VILLE

ET AUSSI

• COLLECTE DE VÊTEMENTS
POUR L'UKRAINE



Le choix d'une ville dynamique à portée de marche

Valoriser proximité et savoir-faire.

Au-delà de l'implantation de nombreuses entreprises de petite taille et aux activités diversifiées, **la Ville poursuit ses actions en faveur d'une offre commerciale durable, qualitative et diversifiée.** Profiter des **nombreuses rues commerçantes**, se régaler à portée de marche, en toute convivialité, marque l'identité de notre ville. **À chaque quartier, son marché**, avec des produits de qualité proposés par les commerçants. Pour faciliter l'accès à ces produits frais, la Ville a déployé le dispositif « **Mon panier du marché** » qui permet aux personnes ne pouvant se déplacer d'effectuer leur choix et de se faire livrer.

Aux marchés s'ajoutent les **terrasses animées**, **l'installation d'une nouvelle guinguette sur les bords de Marne** (L'Uto'Pie en 2022) et une

offre variée de restaurants (plus de 160). La Ville a d'ailleurs édité un guide des restaurants.

La Ville encourage et valorise les savoir-faire saint-mauriens au travers de différentes actions et événements. **Pour faciliter l'implantation de nouveaux artisans, elle a créé une boutique éphémère.** Les nouveaux entrepreneurs peuvent ainsi tester, à faible coût, leur offre et se faire connaître auprès des habitants. **Le marché de Noël permet aux visiteurs de découvrir les créations et produits gourmands français**, mais aussi les productions locales, **labellisées « Fabriqué à Saint-Maur »**. La municipalité a aussi mis en place, à l'occasion des fêtes de fin d'année 2023, une **carte cadeau au profit des commerçants saint-mauriens** participants au dispositif.

La Ville aux côtés de ses commerçants

La Ville poursuit ses actions en faveur d'une offre commerciale durable, qualitative et diversifiée à portée de marche. Elle accompagne les commerçants saint-mauriens afin de soutenir la production locale tout en valorisant leur savoir-faire. Grâce au label « Fabriqué à Saint-Maur » décerné aux artisans et commerçants par la Ville, cette démarche vise à reconnaître et récompenser leur engagement envers notre territoire. C'est aussi la volonté d'encourager la créativité et promouvoir l'initiative locale. Depuis sa création en 2018, **plus de 70 artisans et commerçants saint-mauriens ont pu bénéficier de cette labellisation**, garante de qualité auprès des Saint-Mauriens et contribuant ainsi au développement économique de la ville.



1 200 m²

DE TERRASSES

ouvertes sur la ville



1 MARCHÉ

PAR QUARTIER



PLUS DE

160

RESTAURANTS

implantés dans la ville et recensés dans un guide



PLUS DE 60 TERRASSES OUVERTES

d'avril à octobre grâce à une charte dédiée



ANIMATION DES BORDS DE MARNE

Ouverture de l'Uto'Pie, afin de privilégier les moments de détente à Saint-Maur (2022)



L'INITIATIVE
« MON PANIER DU MARCHÉ »
pour livrer des produits frais, des 8 marchés au domicile (2022)



UN MARCHÉ DE NOËL
AVEC 25 CHALETS
consacrés à l'artisanat français et aux produits gourmands (2022-2023)



UN CARTE CADEAUX VALABLE
UNIQUEMENT À SAINT-MAUR
afin de soutenir les commerces de proximité (2023)



Le choix d'une ville animée et festive

Saint-Maur est aujourd'hui reconnue non seulement pour son cadre de vie, mais aussi pour son caractère animé et festif. Une belle dynamique, que la municipalité s'efforce à faire vivre tout au long de l'année !

Pour tous les âges, dans tous les quartiers, Saint-Maur est désormais une **ville animée et festive tout au long de l'année**. Depuis 2020, de **nouveaux lieux d'animation** ont vu le jour notamment en bords de Marne avec la nouvelle guinguette du square des Rupins. Les **vacances scolaires sont l'occasion de nombreuses activités thématiques** proposées aux familles.

Les **festivités de fin d'année** ont pris une nouvelle dimension avec le marché de Noël des artisans, une parade enchantée pour petits et grands, un son et lumière sur la façade de l'Hôtel de Ville, et bien sûr le **magnifique village de Noël**. Son pendant estival est **ouvert gratuitement au plus grand nombre**, autour d'un nouveau **village d'été** dont le thème change chaque année.

D'autres événements connaissent un franc succès : la **Fête de la musique**, qui fait battre le cœur de notre ville au rythme de plusieurs milliers de participants sur la place de Molènes, le « **Saint-Maur médiéval** » au parc de l'Abbaye, ou encore la **Foire aux trouvailles** qui attire de nombreux visiteurs désireux de réaliser bonnes affaires et des achats vertueux.

Parmi les nouveautés, **le théâtre de plein air vient compléter les « Ciné Villages »**, la Fête des Voisins, le « Halloween » ou encore le nouveau salon des loisirs créatifs « Créa'Saint-Maur ». Véritables piliers de la vie locale, **les associations** ne sont pas en reste et proposent de nombreux événements tout au long de l'année, avec le soutien de la Ville. Au mois de septembre, la journée des associations est l'occasion de venir à leur rencontre.

Le Saint-Maur Food Truck Festival

Co-organisé par la Ville de Saint-Maur-des-Fossés et l'association Street Food en Mouvement, **le Saint-Maur Food Trucks Festival** attire depuis sa **création en 2017**, de plus en plus de festivaliers chaque année. Cet événement rassemble une **cinquantaine de food trucks** de qualité, offrant une expérience gastronomique dans une atmosphère festive. Rendez-vous incontournable de la rentrée, il propose également diverses animations telles que la **Color Loop**, une course colorée de 5 km, des concerts gratuits et des divertissements forains pour les plus jeunes. Sa 6^{ème} édition en 2023, portait une thématique inédite, la Coupe du Monde de Rugby. Pour l'occasion, les matchs étaient projetés sur écran géant.



430

ASSOCIATIONS
soutenues par la Ville



**PLUS DE
30**

ANIMATIONS
proposées aux jeunes
Saint-Mauriens à chaque
vacances scolaires



28

**ATELIERS MANUELS
PROPOSÉS**

pendant le Créa Saint-Maur,
le salon des loisirs créatifs organisé
par la Ville



ANIMATIONS DE NOËL

Un Noël féérique : avec une patinoire, une grande roue, un marché de Noël et de nombreuses animations



ANIMATIONS D'ÉTÉ

Un bon été à Saint-Maur : un village d'été qui a attiré plus de 15 000 personnes et de nombreuses activités



SAINT-MAUR MÉDIÉVAL :

17 000 visiteurs ont profité des spectacles, démonstrations, initiations et expositions



LA FOIRE AUX TROUVAILLES

a attiré près de 20 000 chineurs en 2023



LA FÊTE DE LA MUSIQUE :

des concerts, animations et food-truck qui ont rassemblé 12 000 personnes en 2023



3 ANS D'ACTION NOS CHOIX, POUR SAINT-MAUR !



LA GRANDE PARADE DE NOËL

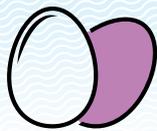
Le Père Noël, Angus et Zou, des danseurs d'association et des chars lumineux offrent chaque année un spectacle féérique autour de l'Hôtel de Ville qui rassemble près de 10 000 personnes



ANIMATIONS POUR

HALLOWEEN

Balloween, murder party et ateliers créatifs



CHASSE AUX ŒUFS

Organisée chaque année par la Ville pour les plus gourmands des petits Saint-Mauriens



SEMAINE BLEUE

De nombreuses animations culturelles, sportives et sensorielles organisées pour les seniors



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

182 associations présentes (2023)
et 179 associations (2022)

DES ÉVÉNEMENTS CITOYENS

CHAQUE ANNÉE



DIMANCHE CITOYEN

CHAQUE ANNÉE



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

CHAQUE ANNÉE



COMMÉMORATION RALLUMAGE DE LA FLAMME

ET AUSSI

- HOMMAGE À D.BERNARD
- SOUTIEN AUX VICTIMES DU TERRORISME EN ISRAËL



Le choix de finances communales maîtrisées

La Ville de Saint-Maur a fait de la bonne gestion de ses finances publiques une priorité.

En 2014, la ville de Saint-Maur connaissait une situation budgétaire catastrophique, avec un niveau de dette considérable et des emprunts toxiques qui paralysaient toute capacité d'investissement. Depuis, **des efforts importants ont été entrepris pour assainir les finances publiques communales**. Pour la période 2020-2026, l'équipe municipale s'est fixée trois objectifs :

- **100 millions** d'euros de désendettement ;
- **100 millions** d'euros d'investissement ;
- une **fiscalité maîtrisée**, aucune augmentation d'impôts communaux.

Malgré la **série de crises que traversent les collectivités**, en particulier l'inflation et la hausse de l'énergie, mais aussi la

baisse chronique des dotations de l'État et la **suppression de recettes** fiscales directes, la Ville de Saint-Maur a fait le choix de maintenir ces objectifs.

La poursuite du désendettement a permis de **consacrer 35M€ en dix ans à la réfection des écoles**, avec notamment l'agrandissement de l'école du Centre et la réalisation de nouvelles cours d'écoles. Pour l'ensemble de la période 2020-2026, ce sont plus de **100M€ qui seront consacrés à la rénovation des équipements** sportifs et culturels municipaux, aux grands projets dans l'espace public, ou encore à la transition environnementale de la ville. **Le choix d'une gestion rigoureuse a également permis de maintenir inchangée la fiscalité locale depuis 6 ans.**



100 MILLIONS D'EUROS

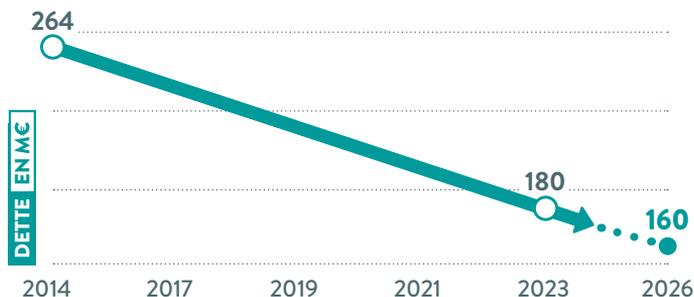
de désendettement d'ici à 2026



100 MILLIONS D'EUROS

d'investissement sur la période 2020-2026

Évolution de la dette depuis 2014



0€

D'AUGMENTATION

des impôts communaux
depuis 6 ans

En 2022, le rapport de la **Chambre régionale des comptes** salue la gestion de la commune et sa stratégie budgétaire

Investir pour l'avenir



3
MILLIONS
D'EUROS

PROJET DE REDYNAMISATION DES GRANDES RUES COMMERCANTES DE LA VILLE

rue Baratte Cholet, avenue du Général de Gaulle, rue Saint-Hilaire
(2024-2027)



2,5
MILLIONS
D'EUROS

PROJET DE RENATURATION

des places des Marronniers et de Molènes (2024-2027)



2,5
MILLIONS
D'EUROS

OUVERTURE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

(2024-2025)



5,6
MILLIONS
D'EUROS

AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES ÉCOLES PARC EST

(2024-2025)



LIVRAISON DE L'ÉCO-QUARTIER DU JARDIN DES FACULTÉS :
parc public d'un hectare, Maison des seniors, centre sportif (courant 2024)



9,5
MILLIONS
D'EUROS

POURSUITE DE LA RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

(2024-2028)



Sylvain BERRIOS

Maire de Saint-Maur-des-Fossés
Président du syndicat Mame Vive



Carole DRAI

Premier maire-adjoint
Déléguee aux finances
Conseillère métropolitaine



Pierre-Michel DELECROIX

Maire-adjoint
Délégue à l'urbanisme et
à l'attractivité économique
Conseiller de territoire



Laurence COULON

Maire-adjoint
Déléguee aux ressources humaines
Vice-présidente au Conseil
départemental



Germain ROESCH

Maire-adjoint
Délégue au développement durable
et aux marchés publics
Conseiller départemental



Philippe CIPRIANO

Maire-adjoint
Délégue à la voirie, à la circulation
et aux bâtiments communaux



Agnès CARPENTIER

Maire-adjoint
Déléguee à la petite enfance
Conseillère de territoire



Jean-Marc BRETON

Conseiller municipal
Délégue à la santé
Conseiller de territoire
Président du CHIC



Pascale MOORTGAT

Conseillère municipale
Pôle entreprise
Conseillère de territoire



Adrien CAILLEREZ

Conseiller municipal
Délégue au suivi des transferts de la
Métropole du Grand Paris
Conseiller de territoire



Gilles CHERIER

Conseiller municipal
Délégue aux espaces verts - arbre
en ville



Peggy D'HAHIER

Conseillère municipale
Pôle culture



Aurélien PRÉVOT

Conseiller municipal
Pôle culture, patrimoine et anciens
combattants



Marie-Thérèse DEPICKERE

Conseillère municipale
Déléguee à l'accompagnement des
personnes âgées - Maison des seniors



Frank PATTI

Conseiller municipal
Pôle quartier prioritaire



Florentine RAFFARD

Conseillère municipale
Déléguee à l'égalité Femme-Homme
Conseillère de territoire



Claude SOUSSY

Conseiller municipal
Président du CA de la résidence
de l'Abbaye
Pôle santé



Sandra HOSSEINI

Conseillère municipale
Pôle artisans



Pierre FERRERO

Conseiller municipal
Pôle numérique



Dominique BLÉHAUT

Conseillère municipale
Pôle animal en ville



Yasmine CAMARA
Maire-adjoint
Déléguée au commerce, à l'artisanat
et à l'animation
Conseillère régionale d'Île-de-France



Julien KOCHER
Maire-adjoint
Délégué à la vie scolaire,
à la jeunesse et au périscolaire



Hélène LERAÎTRE
Maire-adjoint
Déléguée aux affaires sociales, au
handicap, aux relations avec le CCAS



Cédric LAUNAY
Maire-adjoint
Délégué à la vie des quartiers



Dominique SOULIS
Maire-adjoint
Déléguée aux sports et aux relations
internationales



Jacqueline VISCARDI
Conseillère municipale
Déléguée à l'état civil, aux élections,
aux affaires diverses
Conseillère de territoire



Pierre GUILLARD
Conseiller municipal
Délégué à la politique du logement
Conseiller de territoire



Marion COHEN SKALLI
Conseillère municipale
Déléguée au périscolaire



Bruno BISMUTH
Conseiller municipal
Pôle vie de quartiers



Nadia LÉCUYER
Conseillère municipale
Déléguée à la solidarité de proximité
Conseillère de territoire



Achraf ATALLAH
Conseillère municipale
Pôle développement durable



Marc COHEN
Conseiller municipal
Délégué aux relations aux usagers et
au numérique



Anne-France LAVIROTTE
Conseillère municipale
Pôle culture



Loïc KERMAGORET
Conseiller municipal
Pôle sport



Jacqueline LAVAL
Conseillère municipale
Pôle social



Henri PETTENU
Conseiller municipal
Délégué au suivi des marchés publics



Charlotte MARTIN
Conseillère municipale
Pôle développement durable



† Bernard VERNEAU
Conseiller municipal
(2020-2024)

MAJORITÉ MUNICIPALE



LA MAJORITÉ

détails pages 36-37

**Saint-Maur !
Au cœur de nos choix**

berrios.fr

[f](#) [X](#) @SaintMaurACDNC

“SAINT-MAUR ! AU CŒUR DE NOS CHOIX” (38 élus)

Poursuivre le chemin tracé au service de Saint-Maur

Au fil de ces pages, vous avez pu constater les nombreux projets qui ont vu le jour et les actions que nous avons menées depuis 2020, dans tous les domaines de l'activité municipale. Les efforts mis en œuvre pour maîtriser les finances communales nous permettent aujourd'hui d'envisager sereinement l'avenir. Des projets structurants vont ainsi voir le jour dans les prochains mois à Saint-Maur : redynamisation des cœurs de quartier, renaturation des grandes places, plan de réfection de 100km de trottoirs, poursuite de la rénovation des équipements scolaires, sportifs et culturels, actions

en faveur de la sécurité, protection de notre urbanisme à taille humaine et de notre environnement, lutte contre le réchauffement climatique, ou encore aménagement du quartier de la gare du Grand Paris Express, pour n'en citer que quelques-uns ! Vous pouvez compter sur notre engagement et notre dynamisme pour continuer à travailler et faire de Saint-Maur une ville apaisée, au cadre de vie protégé et attentive aux besoins de chacun. Forts de votre confiance, loin de l'esprit polémique que certains souhaitent insuffler, nous abordons à présent le chemin qui s'ouvre devant nous avec détermination.

OPPOSITION MUNICIPALE



**Céline
VERCELLONI
Vincent PUIG
Lydia DE LISE
Téo FAURE**

**Hélène FEO
Fabrice
CAPRANI
Nadia
GRONDIN**

Conseillers municipaux

[f](#) [X](#) saintmaurecologiecitoyenne.fr
contact@saintmaurecologiecitoyenne.fr
[@StMaurEcologie](#)
[▶](#) Saint-Maur Écologie Citoyenne

“SAINT-MAUR ÉCOLOGIE CITOYENNE” (7 élus)

En juin 2020, vous nous avez fait confiance.

Nous n'avons cessé de porter le projet pour lequel vous avez voté. Nous avons ainsi défendu et continuerons à défendre l'intérêt des saint-mauriens, notamment au cours des conseils municipaux en luttant contre les pratiques peu démocratiques de la majorité (dénigrement, attaques personnelles ...) en pratiquant vigilance, analyses, critiques mais aussi propositions, adoptées pour certaines et constituant des avancées. Citons, les 30 km/h, les abords protégés des écoles, plus de bio et de végétal à la cantine, une taxe foncière plus juste, les tarifs des activités culturelles et sportives adaptés aux

revenus de chacun, la protection du grand chêne, les îlots de fraîcheur, le logement pour tous, le CHU de l'observatoire, plus d'espaces sécurisés pour les piétons et les vélos. La pollution, les phénomènes climatiques extrêmes, l'effondrement de la biodiversité ne s'arrêteront pas aux limites de la commune. Nous sommes partisans de l'intelligence collective et de la démocratie participative trop absente à Saint-Maur. Nous sommes animés par le désir d'aider notre ville à se préparer aux changements en cours et à venir. Retrouvez notre bilan détaillé sur notre site et rejoignez-nous.

OPPOSITION MUNICIPALE



Matthieu FERNANDEZ
Déborah WARGON
Frédéric LOURADOUR

Conseillers municipaux

saintmauravenir.fr
saintmauravenir@gmail.com
[f](#) [X](#) [@saintmauravenir](#)

“SAINT-MAUR AVENIR” (3 élus)

L'Opposition municipale : un combat pour la Ville

Quelques lignes contre des dizaines de pages pour le maire : cette brochure en dit long sur ce mandat. En tant que conseillers municipaux d'opposition depuis 2020, nous travaillons pour préserver le cadre de vie des St Mauriens et protéger les quartiers pavillonnaires contre l'appétit des promoteurs. Nous avons avec les associations et les riverains sauvé le Grand Chêne contre le promoteur et le maire et arrêté à temps un autre projet immobilier qui supprimait une vingtaine d'arbres av. Pasteur. Notre persévérance a permis de reconnaître l'action des « Justes » qui ont protégé des enfants juifs pendant la guerre.

Nous avons proposé des actions pour réduire le coût exorbitant des consommations énergétiques des bâtiments communaux, pour faire de l'ancienne usine des eaux (en friche depuis 8 ans) un lieu convivial, pour réduire les pénalités de 50 millions payées par la Ville du fait de l'entêtement du maire, pour sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes en rénovant la voirie, pour créer de nouveaux espaces arborés, pour rénover le quartier de la nouvelle gare St Maur Créteil. Mais le maire rejette avec dédain constats et propositions, menant la ville dans l'impasse.

OPPOSITION MUNICIPALE



Laurent DUBOIS
Conseiller municipal

[f](#) [@preservonssaintmaur](#)
[X](#) [@LaurentDubois](#)
preservonssaintmaur@gmail.com

“ENSEMBLE, PRÉSERVONS SAINT-MAUR” (1 élu)

Tribune non reçue
dans les délais impartis



Facebook X Instagram LinkedIn
@VilleSaintMaur
saint-maur.com

